

N°9A AMELIORATION DE L'HABITAT – PALETTE D'OUTILS

DESCRIPTION DU PROJET

Le diagnostic du CQD Stephenson a mis en exergue une forte problématique de dégradation de l'habitat existant, combinée à une surdensification du bâti voire une suroccupation des logements de qualité moyenne malgré un patrimoine architectural parfois remarquable. La rénovation et l'isolation du bâti ancien constitue donc une priorité dans le cadre du contrat de quartier. La durabilité du programme passe aussi par une meilleure prise en compte de l'amélioration du bâti existant notamment parce qu'il est extrêmement énergivore et que les intérieurs d'ilots ont été surdensifiés.

Il paraît pertinent de renforcer les moyens des acteurs locaux pour faire en sorte que le CQD constitue un vrai effet de levier pour activer la rénovation performante et durable du parc privé et ancien de logements du quartier.

La cellule conseil en rénovation (CR) de l'asbl RenovaS, composée de 4 conseillers en rénovation offre ses compétences aux propriétaires et locataires pour tout ce qui concerne la rénovation, l'entretien et la performance de leurs logements. Des permanences quotidiennes permettent un accompagnement concernant les problématiques techniques, urbanistiques, énergétiques ou d'aide à l'introduction des dossiers primes auprès de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'objectif serait de renforcer l'intervention existante par le développement d'une palette d'outils complémentaires, par un suivi technique et social renforcé porté par la cellule du conseil en rénovation de l'asbl RenovaS à travers un accompagnement dédié sur le quartier et sur tout le temps du contrat de quartier, sachant que seul un accompagnement de terrain permet d'atteindre les publics les plus fragilisés.

PORTEUR DU PROJET

RenovaS

OBJECTIFS

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude de programmation du Contrat de Quartier Durable Stephenson fait apparaître la thématique de l'habitat comme une priorité du programme et notamment la réhabilitation des logements existants dégradés. Afin de traiter l'ensemble des problématiques identifiées (infractions urbanistiques, qualité médiocre des habitations, suroccupation, division des immeubles, problématique d'inondation...) il a été défini de développer une palette d'outils complémentaires permettant de mieux toucher les publics en apportant des services précis et ciblés (sécurité, salubrité, économies d'énergie, urbanisme, droit locatif, conseiller social ...).

PLAN FINANCIER

Suite à la suspension ⁽¹⁾ et la prolongation ⁽²⁾ des délais du CQD via les arrêtés de pouvoirs spéciaux, l'action est prolongée de 6 mois, à savoir jusqu'au 30 octobre 2023.

Dès lors, afin d'assurer notamment le financement des ETP, un glissement de budget de 20.000€ est opéré depuis l'opération socio-économique 12A « Budget participatif et panel citoyen » vers l'opération socio-économique 9A « Amélioration de l'habitat - palette d'outils » portant le coût de cette dernière à 410.000€.

Le coût porté par le CQD de cette opération est de : ~~(390.000,00 €)~~ **410.000,00 €**

Comprenant 1 ETP conseiller en rénovation (architecte), ½ ETP conseiller logement (travailleur social) et des frais d'actions et de communication.

- (1) Arrêté de pouvoirs spéciaux 2020/01 relatif à la suspension temporaire de 3 mois des délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et la réglementation bruxelloise.
- (2) Arrêté de pouvoirs spéciaux 2020/044 permettant une prolongation de délai de 3 mois.